

des initiatives particulières. Aussi a-t-il modifié son ordre de priorités dans le cadre d'une politique générale de restrictions budgétaires pour accroître l'aide aux programmes d'emploi direct.

La conjoncture actuelle et les perspectives économiques au Canada présentent certains indices favorables à la réussite du décontrôle au cours des quelque douze mois à venir. En premier lieu, étant donné l'important sous-emploi actuel des ressources matérielles et humaines au Canada et dans les pays industrialisés en général, on ne risque guère d'assister à une reprise de l'inflation par la demande de la levée des contrôles.

En second lieu, bien qu'on ne puisse écarter la possibilité de rupture de stocks, en raison, par exemple, d'un déficit général des récoltes, d'un embargo pétrolier ou de graves perturbations dans le commerce d'un certain nombre de produits de base, la situation générale de l'approvisionnement en produits alimentaires, en matières premières industrielles et en ressources énergétiques ne permet pas de prévoir de pénuries importantes au cours des deux années à venir. Les prix mondiaux de l'alimentation des matières industrielles et de l'énergie augmenteront probablement et, au mieux, à un rythme modeste. Il est peu vraisemblable cependant que ces produits, au cours des deux prochaines années, soient à l'origine d'une flambée des prix comparable à celle observée récemment.

Le plus important est que la psychose inflationniste semble s'être considérablement atténuée depuis octobre 1975. Le Canadien moyen ne s'attend plus à des hausses de prix ou de salaires à deux chiffres. Les journaux ne font plus état de ces augmentations salariales astronomiques qui étaient une invite aux autres travailleurs. Il ressort des enquêtes faites auprès des entreprises et des consommateurs qu'on n'escompte plus de hausses rapides de prix. L'atténuation des anticipations inflationnistes s'explique par l'amélioration récente de la tenue des prix ainsi que par l'engagement du gouvernement, matérialisé par le programme de lutte contre l'inflation, à juguler la hausse excessive du coût de la vie.

Par conséquent, nous avons besoin d'un processus de décontrôle qui nous garde dans la voie du ralentissement de l'inflation et contribue à rétablir la confiance dans l'avenir de notre économie. Il faut pour cela évaluer de façon réaliste nos perspectives économiques et assumer notre part de responsabilité dans les performances de l'économie canadienne. Le gouvernement s'est penché sur le rôle que pourrait jouer l'État après les contrôles et pose un certain nombre de principes destinés à orienter l'élaboration future de la politique fédérale. Voici un rappel de ces principes: la meilleure façon de réaliser le potentiel du Canada et nos objectifs consiste à recourir davantage à une économie de marché efficace.

Le gouvernement, conformément au désir de la société, s'est fermement engagé à garantir la liberté individuelle, l'égalité des chances et la justice sociale. Il faut gérer la politique sociale de manière à protéger et à améliorer la société de progrès que les Canadiens ont édifiée, sans que cela conduise pour autant à un développement constant de l'État et à une érosion persistante des libertés personnelles.

La réalisation de notre potentiel national ne peut se faire sans des régions vigoureuses et dynamiques. La Confédération a profité à tous les Canadiens, les avantages d'un État plus vaste contribuant à la croissance de chacune des régions du pays. Cependant, il subsiste des inégalités régionales qui

posent un défi important à nos institutions politiques. Les Canadiens ne peuvent se satisfaire de ces inégalités. Les autorités fédérales et provinciales ont pris un certain nombre d'initiatives importantes. Le ministère de l'Expansion économique régionale appuie les efforts de développement à long terme des provinces.

Monsieur l'Orateur, outre un forum de consultations, un organisme qui suivrait l'évolution économique sur le plan de ses conséquences au niveau des prix et des coûts pourrait contribuer de façon non négligeable à l'amélioration des performances économiques. Cet avis est partagé par les gouvernements provinciaux et certains groupes du secteur privé, selon les consultations préliminaires qui ont été effectuées. Avec le temps, monsieur le président, l'organisme de surveillance pourrait exercer une influence positive non négligeable sur l'évolution des prix et des revenus, à condition de garder, par son organisation et son objectivité, le crédit indispensable à son succès.

En supprimant les contrôles, il importe avant tout d'éviter une flambée des prix et des revenus qui donnerait le signal du retour à la situation antérieure. L'acquis du programme de contrôle, soit un rythme beaucoup moins rapide d'augmentation des coûts et des prix, doit absolument être préservé et renforcé. Enfin, le décontrôle doit se dérouler de manière ordonnée. Un domaine important dans lequel les secteurs public et privé portent tous deux la responsabilité des performances économiques concerne les relations ouvrières-patronales. S'il revient au pouvoir public de fixer le cadre législatif et institutionnel dans lequel évoluent travailleurs et patrons, il incombe aux parties intéressées de veiller au fonctionnement du système. Cependant, les dernières années ont vu la confiance dans le régime de relations de travail se dégrader. Le public accepte de moins en moins la fréquence accrue des grèves et des *lock-outs*, ainsi que des inconvénients et des coûts qu'ils comportent.

Monsieur le président, le gouvernement espère lancer un débat public sur les questions soulevées et bénéficier ainsi des résultats d'une vaste discussion. L'aggravation des incertitudes au sujet de la date du décontrôle rend nécessaire une décision rapide. Aussi faudrait-il envisager la possibilité d'annoncer le calendrier de décontrôle choisi d'ici le milieu de l'été. Cette décision tiendrait compte du dialogue et des réactions engendrés par le document. Les questions en jeu devraient pour cela faire l'objet sans tarder d'un débat public et de commentaires. Les consultations seront poursuivies avec les entreprises, les travailleurs et d'autres groupes. Le gouvernement consultera également les provinces sur la nécessité de convoquer une nouvelle conférence ministérielle fédérale-provinciale au cours de cette période. Le gouvernement compte sur la participation générale des Canadiens au débat et s'efforcera d'élaborer des mécanismes à cette fin. Le gouvernement espère tenir une réunion en vue de l'établissement d'un forum multipartite afin de poursuivre la discussion sur le plan plus précis, sur la nature des mécanismes futurs de consultations et de débattre l'après-contrôle avant de prendre une décision sur le calendrier de décontrôle.

Une fois que la méthode et le calendrier du décontrôle auront été annoncés, il faudra poursuivre les travaux sur les mesures à prendre pour l'après-contrôle. On peut espérer que l'étude des mécanismes de consultation aura alors suffisam-